

gouvernements, les contrats déjà signés ainsi que les comptes d'Hydro-Québec, Telus, Fonds d'information sur le territoire, l'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les droits à la Commission des transports du Québec, les abonnements aux revues de la bibliothèque, la centrale d'alarme 911, ainsi que les dons selon la liste soumise pour 2017.

2017-06 Accepter les comptes du mois de décembre 2016

La liste des comptes du mois de décembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de décembre au montant de 110,839.93\$ et en autorise le paiement.

2017-07 Renouvellements et factures de janvier 2017

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de renouveler les abonnements à Québec Municipal 91.98\$, Fédération Canadienne des Municipalités 264.26\$, l'Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie 281.69\$, l'Association des directeurs municipaux du Québec 511.64\$, le contrat d'entretien et soutien logiciels de PG Solutions 4,225.33\$, l'abonnement au service de diffusion GOnet 2017 du Groupe de géomatique Azimut inc. 1,945.38\$, et d'en autoriser le paiement.

Dépôt de la liste des personnes engagées par la directrice générale en janvier 2017

2017-08 Motion de félicitations – Équipe de déneigement

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien félicite tout le personnel de l'équipe de déneigement pour l'excellent travail effectué sur les chemins municipaux, spécialement lors des tempêtes.

2017-09 Mandats – firme spécialisée pour l'amiante et aide à la gestion financière

Considérant que les travaux de rénovation du centre communautaire prévus en 2017 font l'objet de plusieurs subventions provenant de différents paliers;

Considérant que des analyses préliminaires dans la recherche d'amiante ont déjà été effectuées et que possiblement des analyses plus approfondies seront nécessaires dans le cadre de l'appel d'offres auprès des entrepreneurs;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à donner les mandats suivants, selon les besoins : à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'aide à la gestion financière des projets de rénovation, ainsi qu'à la firme Englobe pour les analyses en recherche d'amiante pouvant être nécessaires au projet.

2017-10 Subvention de fonctionnement et aide aux familles – Corp. Loisirs

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 2,700\$ à la Corporation des Sports et Loisirs à titre de subvention de fonctionnement et aide aux familles dans les activités parascolaires, tel que prévu au budget.

2017-11 Frais de surveillance – tests d'eau potable

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que, dans l'éventualité où des prises d'échantillonnage et des visites de surveillance durant la nuit seraient nécessaires durant les tests effectués par la firme LNA pour l'eau potable au centre communautaire, la directrice générale appliquera les normes du travail pour l'employé autorisé à effectuer ces visites en dehors des heures normales de travail.

Avis de motion avec dispense de lecture – règlement # 2017-302 concernant l'interdiction d'épandage

Ghislain Blais donne un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation pour adoption du règlement # 2017-302 concernant l'interdiction d'épandage.

2017-12 Adoption du règlement # 2017-301 déléguant au directeur général le pouvoir de former un comité de sélection

Attendu que la Municipalité est appelée, de temps à autre, à adjudger un contrat relatif à la fourniture de services professionnels suivant l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres;

Attendu que l'article 936.0.13 du Code municipal prévoit l'obligation pour le conseil de déléguer, par règlement, à un fonctionnaire ou un employé, le pouvoir de former un comité de sélection;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du 19 décembre 2016;

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le règlement # 2017-301 est et soit adopté et que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule ci-haut mentionné fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Le conseil municipal délègue au directeur général et secrétaire-trésorier (ou, en son absence, au directeur général et secrétaire-trésorier adjoint) le pouvoir de former un comité de sélection et de désigner les membres (incluant les substituts) pour l'adjudication des contrats en application des dispositions du titre XXI du Code municipal ou d'un règlement adopté en vertu de l'article 938.0.1 dudit code, et dans tous les cas où un tel comité est requis par la loi.

ARTICLE 3 Ce comité doit être formé de trois personnes, qui ne sont pas des membres du conseil municipal, pour tout contrat visé par l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, et dans tous les cas où un tel comité est requis par la loi.

ARTICLE 4 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté ce 9e jour de janvier 2017.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Correspondance

2017-13 Païement des intérêts pour l'emprunt du camion incendie

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 2,036.58\$ à la Financière Banque Nationale pour le paiement des intérêts de l'emprunt camion incendie dus le 12 février 2017.

2017-14 Indexation des salaires et contrats et modification de l'annexe C

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'indexer de 1.5% les salaires des employés saisonniers, des élus, les contrats de brigadier scolaire et de la responsable de la bibliothèque, rétroactif au 1^{er} janvier 2017, de modifier l'annexe C du manuel des employés tel que soumis et d'en appliquer les dispositions modifiées. Tous les montants seront arrondis au multiple de 5 le plus élevé.

2017-15 Autorisation d'achat – logiciel Word pour le Jaseur

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un logiciel Word ou d'une mise à jour de la suite Microsoft pour plusieurs utilisateurs, selon ce qui sera le plus avantageux en considérant les coûts associés à cet achat.

2017-16 Service de garde de Saint-Valérien – poursuite des activités

Considérant que l'organisme Service de garde de Saint-Valérien a été radié d'office suite à la non production des obligations demandées par le registraire;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à l'organisme de lui confirmer, avant le 3 février 2017, leur intention, soit de maintenir les activités du service de garde en remédiant à la situation auprès du registraire des entreprises, soit de mettre fin à leurs activités définitivement.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h05 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire